

Communiqué de presse

Bordeaux, le 22 avril 2026

Projet de loi Justice Criminelle : le Barreau de Bordeaux poursuit la grève dès aujourd'hui et jusqu'au 19 mai 2026

Réuni en Conseil de l'Ordre ce 21 avril 2026, le Barreau de Bordeaux a décidé de poursuivre le mouvement de grève des avocats du 22 avril au 19 mai 2026 inclus, en réaction au projet de loi « *Justice criminelle et respect des victimes* » (projet de loi SURE), porté par le garde des Sceaux.

Les raisons de la poursuite de la mobilisation

Le Barreau de Bordeaux et la profession dans son ensemble affichent une véritable inquiétude face à ce projet de loi adopté au Sénat, en première lecture, le lundi 13 avril. Conçu pour accélérer le traitement des dossiers sans répondre aux besoins réels de moyens pour la justice, le projet de loi **bouleverse les fondements de la justice criminelle**.

Il met en péril les droits fondamentaux des personnes mises en cause et des victimes.

La loi est contestée dans son ensemble, mais certaines de ses dispositions continuent notamment d'être dénoncées par le Barreau :

- **Un bâillonnement de la parole des victimes**, avec un véritable impact sur leurs droits à réparation, et une réduction drastique des délais pour s'opposer à la procédure,
- **Une restriction drastique des droits de la défense**, avec l'instauration d'un mécanisme de « plaider-coupable » criminel (sans audition, ni témoin...),
- Et enfin, un **affaiblissement du jury populaire**, rendu exceptionnel.

Modalités de la mobilisation des avocats

La grève se poursuivra jusqu'à la prochaine **Assemblée Générale du 19 mai 2026**, avec les actions suivantes :

- **Grève générale et suspension des désignations du Bâtonnier** pour les audiences de Comparution sur Reconnaissance Préalable de Culpabilité «



Plaider-coupable » en matière de délits, concrètement ces procédures feront l'objet d'une demande de renvoi ;

- **Désignation d'un comité de grève** pour organiser et coordonner de nouvelles actions dont des **journées de défense massive et mobilisations ciblées**.

Par cette position, le barreau réaffirme sa dimension institutionnelle en souhaitant lancer un véritable **signal d'alerte au pouvoir public**. La profession d'avocat a à cœur son rôle de défense des libertés et de l'état de droit et souhaite faire valoir l'importance fondamentale d'une justice publique, orale, contradictoire et démocratique.

À propos du Barreau de Bordeaux

5ème Barreau de France, le Barreau de Bordeaux rassemble 2 300 avocats intervenant dans tous les domaines juridiques. Acteur engagé du service public de la justice, il garantit l'accès au droit grâce à ses 80 permanences juridiques et accompagne les entreprises à chaque étape de leur parcours.

Contact presse :

Asia BAGGIANI, responsable communication - communication@barreau-bordeaux.com / Tél. : 0684228107

